# Vélo, casque et Cie Atelier de prévention







## Vélo, casque et Cie

Rapidement ou tranquillement, sur des distances courtes ou longues, avec ou sans assistance électrique, pendant les loisirs ou pour aller travailler: faire du vélo est toujours source de plaisir et bon pour la santé! Hélas le risque d'accident est, lui aussi, toujours présent.

Les thèmes suivants sont abordés avec les participantes et participants dans le cadre de l'atelier de prévention:

- Équipement obligatoire d'un vélo (classique ou électrique);
- Comportement sûr dans la circulation routière;
- Simulateur de vélo électrique (distance d'arrêt);
- Crash test de casques de vélo (utilité du casque) et port correct du casque;
- Visibilité.

#### Autres éléments

- Présentation PowerPoint
- Crash test de casques de vélo
- Simulateur de vélo électrique
- Concours (les prix sont mis à disposition par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général

#### **Organisation**

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes : 15 personnes au maximum

#### Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 15 personnes (chaises en configuration concert). Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).
- Crash test de casques de vélo: env. 1,5 m2
- Simulateur de vélo électrique: env. 10 à 12 m2

Conseil: la manifestation devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

#### **Contact**

### BPA

Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises Tél. +41 31 390 22 66 <u>t.iseppi@bpa.ch</u>

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: <u>bpa.ch/ateliers-de-prevention</u>



#### Liste des tarifs

compris)			
Encadrement par le BPA, par jour  Total	CHF 1250	CHF 1600	CHF 3200

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à des établissements de formation spéciaux (écoles de métiers, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.